

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour l'IME « François Huon » situé à Quimperlé :

Un.e Psychomotricien.ne (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966

CDI à temps partiel (0,90 ETP)

à pourvoir pour le 09/12/2021

MISSIONS

En tant que psychomotricien.ne vous travaillerez au contact des enfants, et des adolescents accompagnés par l'établissement.

Vous interviendrez sur prescription médicale en séance individuelle ou groupée. Votre rôle sera d'accompagner de manière globale des personnes ayant des difficultés psychologiques avec des répercussions corporelles ou des difficultés corporelles ayant des répercussions psychiques.

Vous serez notamment chargé(e) de :

- Prendre en soins, individuellement et/ou en groupe, les personnes accompagnées par la structure en y associant si besoin la famille ou l'entourage ;
- Assurer un rôle de conseiller spécifique auprès des professionnels d'accompagnement et de l'équipe de direction ;
- Réaliser des bilans psychomoteurs ;
- Participer à la communication et au développement du partenariat de l'IME et du groupement.

De manière générale, vous contribuerez à l'accompagnement global de chaque personne accompagnée au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

PROFIL

- Diplôme d'Etat de psychomotricien
- Connaissance du public en situation de handicap mental, psychique et TED
- Aisance relationnelle et bienveillance
- Capacité à rendre compte de ses actions et interventions de façon synthétique
- Permis B exigé
- Capacités d'adaptation.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 12/11/2021**

à l'attention de Monsieur Le Directeur du pôle de Prestations Médico-Sociales, inclusion scolaire

sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : 22/10/2021

Affichage jusqu'au : 12/11/2021